



© SH - Association SPARADRAP

# Consultation Psychopédagogique

Le centre de consultation psychopédagogique de Rouen met à disposition des écoles et collèges une permanence tenue par une psychologue (une journée par mois de 9h00 à 17h00)

En maternelle et primaire, elle peut être amenée à venir faire des observations en classe afin de conseiller les enseignants ; elle peut également rencontrer les enfants, les collégiens ou les familles qui le souhaitent pour des besoins spécifiques (conseils, tests psychopédagogiques...) ou pour des réflexions diverses (orientation scolaire, difficultés à la maison ou à l'école, évènement douloureux à accepter...)

Les rendez-vous se prennent au secrétariat de Saint Georges

- à la demande des familles ou des enseignants (après concertation avec les parents) pour les enfants de maternelle ou de primaire,
- Les collégiens peuvent librement s'inscrire sur le cahier de rendez-vous à partir du moment où les parents ont donné leur accord de principe dans le contrat de scolarisation. C'est le jeune qui choisit ou non d'informer ses parents de sa démarche.

Bien entendu, la teneur de ces entretiens reste tout à fait confidentielle.



© SH - Association SPARADRAP

---

## COUPON REPONSE

Dans le cadre de la réflexion de l'élève sur son projet scolaire, il pourra passer avec ses camarades des tests psychopédagogiques si ses parents le souhaitent. Ces tests permettent de faire le point sur ses aptitudes, ses centres d'intérêt et sa sensibilité. Les résultats de ces tests feront l'objet d'un entretien entre le psychologue et l'élève en présence de ses parents s'ils le souhaitent et seront ensuite transmis par courrier.

**Madame, Monsieur**

**parents de l'élève.....Classe : .....**

**S'oppose(nt), ne s'oppose(nt)** pas (barrer la mention inutile) au fait que leur enfant passe des tests psychopédagogiques.

**S'oppose(nt), ne s'oppose(nt)** pas (barrer la mention inutile) au fait que leur enfant rencontre la psychologue scolaire s'il en fait la demande.

Signatures :